

Transports en commun :

Les camboriciens ont la parole

(Janvier 2011)

Sous la pression des usagers, victimes de la pagaille quotidienne qui règne dans les transports en commun de Chambourcy, la Municipalité a adressé un questionnaire sur le sujet à la population pour recueillir son sentiment.

Pour avoir une chance que « les choses bougent », il faut y répondre et y faire répondre !

Rappel de la situation :

La Société Véolia a fait pression sur la Mairie de Saint Germain en Laye pour modifier les circuits des bus et passer d'une desserte « en radiale » vers la gare du RER, à des trajets « en circulaire » à partir de cette dernière.

Objectif :

Réduire les « frais généraux » et mieux rentabiliser les lignes : moins de « rotations » entraîne une réduction des personnels.

C'est ainsi que Véolia, qui devait renouveler son matériel roulant, n'a procédé au remplacement que d'un véhicule sur deux (ou trois sur certaines lignes), par des voitures plus grandes. La suppression de 40 à 50% des aller/retours (et donc, à terme, du personnel roulant correspondant), permet en outre à Véolia de réduire au maximum ses investissements matériel pour préserver (voire améliorer) sa rentabilité, puisque les subventions publiques sont, dans le même temps, maintenues au même niveau !

La Municipalité (UMP) de St Germain a accepté ces modifications, mettant la municipalité de Chambourcy (également UMP) devant le fait accompli !

La situation que connaît Chambourcy depuis la rentrée :

Depuis septembre, l'offre de transport vers Saint Germain a été réduite de 40 à 50 %, avec la mise en place du « circuit » R4 en remplacement de la ligne 3 :

Premier départ du matin retardé et dernier départ du soir avancé ...

Rotations aux heures de point réduites de « toutes les 10 minutes » à « toutes les 15 minutes ». Une correspondance sur 3 avec l'arrivée d'un RER n'est plus assurée ...

Attentes aux « heures creuses » augmentées : Une rotation toutes les ½ heure, contre une toutes les 20 minutes, et une seule par heure, dans la journée, contre deux ...

Desserte des lycées de St Germain réduites dans la journée ...

Quant à la Ligne 8 (desserte de la gare RER de Poissy), si le service du matin est satisfaisant, il est inexistant dans la journée, et beaucoup trop limité le soir. Quant au matériel, il est ancien et son confort est « rudimentaire ».

Paradoxalement, les subventions municipales en faveur des transports assurés par Véolia, ont été maintenues au même niveau, malgré la réduction drastique de l'offre de « service public » !

Autrement dit, **les impôts des caboriciens ont servi à améliorer la rentabilité des lignes « intérieures » de St Germain !**

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce niveau du développement, la qualité des transports en commun dont bénéficiaient les caboriciens **depuis plus de 30 ans** (et qui servait d'argument aux agents immobiliers pour la vente de biens sur la commune) : **Desserte des lycées** de St Germain dans la journée, **correspondance assurée** avec **toutes** les arrivées de RER aux heures de pointe, service « minimum » acceptable dans la journée ...

Or, la ligne 3 de l'époque se déclinait en **3 trajets** en fonction des horaires :

1) **B/C** dans la journée (circuit complet dans St Germain, lycées, Hennemont, et prolongation sur Chambourcy. **La commune n'était intéressée que pour ¼ du trajet, et donc ¼ de l'éventuel déficit subventionné**

Aux heures de pointe :

2) Le **trajet C**, ne concernait que St Germain

3) Le **Trajet B était direct RER/Chambourcy**. Les usagers, habitués de la ligne, savent que cette desserte **était quotidiennement « en surcharge »**, et qu'un éventuel « déficit » de la ligne 3 **ne saurait lui être imputable**.

Interpellé sur le sujet par la Gauche caboricienne, dans le cadre d'une **réunion publique** en septembre dernier et dans celui du « **Comité des usagers** », récemment mis en place, **Pierre Morange, Député Maire, et ses adjoints en charge des transports en commun, n'ont pas démenti l'analyse, et n'ont pas expliqué, non plus, pourquoi le niveau des subventions municipales était maintenu malgré une réduction de plus de 40% du service public concédé à Véolia !**

Cette situation est insupportable et inacceptable pour les usagers des transports comme pour tous les contribuables.

À une époque où des **investissements routiers conséquents** sont consentis sur l'axe de l'ex RN 13, **est-il admissible que les transports en commun soient ainsi sacrifiés ? Un service Public n'a pas vocation à être « rentable »** (sans pour autant avoir celle de devenir « gouffre financier sans fin » pour les contributions fiscales). Tous les courants politiques sont d'accords sur un principe :

Les Transports en commun doivent être prioritaires, ne serait-ce que pour des raisons environnementales évidentes. Véolia, la Municipalité UMP de Saint Germain et, par voie de conséquence, celle de Chambourcy, ont fait le choix inverse !

Une dernière chance de « faire bouger les lignes » est offerte, avec le questionnaire adressé à la population par la Municipalité.

A quand la **synthèse des enseignements tirés de cette enquête, et la définition des mesures en découlant**

(14/03/2011)